



# VILLE D'AIRE SUR L'ADOUR

Hôtel de Ville - 40800 AIRE SUR L'ADOUR - Landes -

Tél. : 05.58.71.47.00 - Fax : 05.58.71.84.49

Courriel : [mairie@aire-sur-adour.fr](mailto:mairie@aire-sur-adour.fr) - Internet : <http://www.aire-sur-adour.fr>

REPUBLIQUE  
FRANCAISE  
**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE ORDINAIRE DU  
MERCREDI 13 MARS  
2024**

**OBJET : Attribution des Allocations à la Conduite Automobile (Auto Prem's)  
Délibération n° 2024-005**

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE MERCREDI TREIZE MARS A DIX NEUF HEURES TRENTE, Le Conseil Municipal de la Commune d'Aire sur l'Adour, légalement convoqué en date du jeudi 7 mars 2024, s'est assemblé, en l'Hôtel de Ville - Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Xavier LAGRAVE, Maire.

**PRESENTS :** Mmes et MM. Xavier LAGRAVE, Marie ASSIBAT, Claude POMIES, Corinne LAFFITTAU, Vincent BARRAILH LAFARGUE, Isabelle MÉCHIN, Jean-Claude SOUC, Philippe PELLARINI, Bernard MALHERBE, Danielle BARRAUD, DIDIER MARTIN, Nathalie DARRIEUMERLOU, Philippe BOP, JOËLLE RICHARD, Danièle CASTAING, Jean-Pierre CAUDY, André EVRARD, Jérémy MARTI, Florence GACHIE, Paulette SAINT-GERMAIN, Alexandre MARTIN, Isabelle MAUMUS, Jean-Pierre TRABESSE.

**PROCURATIONS :** M. Thierry BOURREC A M. DIDIER MARTIN, MME Evelyne PISSOAT A MME MARIE ASSIBAT, M. Yves Jean CAZABAN A M. Jérémy MARTI.

**EXCUSEES :** Mme Chrystelle BARON, MME Sonia DUBOSC, Mme Sandrine SATABIN.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M. Claude POMIES.

<p><b>Conseillers Municipaux en exercice : 29</b> <b>Conseillers Municipaux présents : 23</b> <b>Conseillers Municipaux ayant donné procuration : 3</b> <b>Conseillers Municipaux excusés : 3</b></p>
---

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2014 portant approbation des modalités techniques d'attribution de l'Allocation à la Conduite Automobile,

Vu le budget communal,

Vu le rapport présenté par M. le Maire,

Considérant que par délibération susvisée en date du 4 juillet 2014, le Conseil Municipal a approuvé les modalités techniques d'attribution de l'Allocation à la Conduite Automobile,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :



Article 1 : d'accepter dans le cadre de la mise en œuvre de l'Allocation à la Conduite Automobile (Auto Prem's) l'attribution des allocations suivantes au profit de :

- M. Thomas Acamas s'est présenté pour la première fois à l'épreuve du permis de conduire le 27 décembre 2023 et habitant Aire sur l'Adour 2917 route de Latrille.
- M. Baptiste Bougue s'est présenté pour la première fois à l'épreuve du permis de conduire le 23 janvier 2024 et habitant Aire sur l'Adour 565 chemin du Cap de la Coste.
- Mme Lucie Lafosse s'est présentée pour la première fois à l'épreuve du permis de conduire le 6 septembre 2023 et habitant Aire sur l'Adour 9 rue du Mas.
- Mme Habigaëlle Bertin s'est présentée pour la première fois à l'épreuve du permis de conduire le 22 décembre 2023 et habitant Aire sur l'Adour HLM de la Gare - Bât. F - Porte 9.
- M. Rodrigo Ferreira Lopes s'est présenté pour la première fois à l'épreuve du permis de conduire le 5 février 2024 et habitant Aire sur l'Adour 55 avenue de Bordeaux.
- M. Mathis Lamarcade s'est présenté pour la première fois à l'épreuve du permis de conduire le 27 septembre 2023 et habitant Aire sur l'Adour 62 chemin de Larquerat.
- M. Tom Kuijpers s'est présenté pour la première fois à l'épreuve du permis de conduire le 8 janvier 2024 et habitant Aire sur l'Adour 31 impasse du Charpentier.
- M. Romain Gallet s'est présenté pour la première fois à l'épreuve du permis de conduire le 31 janvier 2024 et habitant Aire sur l'Adour 8 rue des Reinettes.
- M. Victor Hénon s'est présenté pour la première fois à l'épreuve du permis de conduire le 12 février 2024 et habitant Aire sur l'Adour 301 chemin du Tach.
- Mme Marossia Berry s'est présentée pour la première fois à l'épreuve du permis de conduire le 23 janvier 2024 et habitant Aire sur l'Adour 966 route du Houga.

Article 2 : Cette somme sera prise sur les crédits prévus à l'article 6574 « Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé » du Budget principal de la commune pour l'année 2024.

Article 3 : d'autoriser M. le Maire à prendre toutes les décisions et à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Article 4 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de PAU, sis 50 Cours Lyautey – BP 43 – 64010 PAU CEDEX dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le

ID : 040-214000010-20240313-DELIB2024005-DE



Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents

Pour copie conforme

A Aire sur l'Adour, le 14 mars 2024

Le Maire,



Xavier LAGRAVE

Le Maire certifie que :

- l'acte a été télétransmis électroniquement le :
- l'acte est devenu exécutoire le :
- l'acte a été publié/affiché le :

Identifiant unique : 040-214000010-